

RAPPORT SEMESTRIEL

**30/06/2023
AXA Bank Europe SCF**

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2023	3
COMPTE SOCIAUX AU 30 JUIN 2023	11
ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2023	15
DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE	32
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE AU 30 JUIN 2023.....	33

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA SITUATION DE CLOTURE AU 30 JUIN 2023

I. OBJET SOCIAL

AXA Bank Europe Société de Crédit Foncier (ci-après également dénommée la « SCF » ou la « Société ») est une société de crédit foncier régie par les articles L. 513-2 et suivants et R. 513-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. Elle est une filiale d'AXA Bank Belgium et a pour but d'émettre des obligations foncières pour assurer des besoins de refinancement long terme de sa maison-mère.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt ;
- Ainsi que toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Pour financer son activité, AXA Bank Europe SCF émet des obligations foncières (Covered Bonds) bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code Monétaire et Financier, dans le cadre d'un programme d'émission dont le montant maximum est actuellement fixé à 11 milliards d'euros.

Dans le but de couvrir les obligations foncières émises, la Société a acquis un portefeuille de crédits hypothécaires originés par AXA Bank Belgium. Elle est amenée à acquérir, à chaque nouvelle émission, de nouveaux crédits hypothécaires pour faire face à ses obligations croissantes de « collatéralisation ». Un processus de recharge mensuel est également en place pour maintenir ce portefeuille de crédits hypothécaires à un niveau adéquate.

La Société a aussi la possibilité d'octroyer des prêts sécurisés. Ce type d'actif n'est pas utilisé à la date de ce rapport.

AXA Bank Europe SCF a actuellement émis 10.000.000 K€ d'obligations foncières dont 5.000.000 K€ placés auprès d'investisseurs institutionnels et 5.000.000 K€ placés auprès d'AXA Bank Belgium. La liste des obligations foncières existantes au 30 juin 2023 est reprise dans tableau ci-dessous :

ISIN	Series	Description	Notionnel	Date d'émission	Date de maturité	Soft Bullet	Date maturité étendue	Type de coupon	Coupon /Spread	Investisseurs ABB	Durée résiduelle
FR0013233236	CB_13	AXASA 1 1/4 01/26/32	250.000.000	26/01/17	26/01/32	Y	26/01/33	FIXED	1,25		8,57
FR0013329224	CB_21	AXASA 0 1/2 04/18/25	750.000.000	18/04/18	18/04/25	Y	18/04/26	FIXED	0,5		1,80
FR0013329216	CB_22	AXASA 1 3/8 04/18/33	750.000.000	18/04/18	18/04/33	Y	18/04/34	FIXED	1,375		9,80
FR0013406154	CB_23	AXASA 0 3/4 03/06/29	500.000.000	06/03/19	06/03/29	Y	06/03/30	FIXED	0,75		5,68
FR0013448222	CB_24	AXASA Float 09/20/29	500.000.000	20/09/19	20/09/29	Y	20/09/30	FLOATING	32	Y	6,23
FR0013454642	CB_27	AXASA Float 10/21/32	250.000.000	21/10/19	21/10/32	Y	21/10/33	FLOATING	34	Y	9,31
FR0013478047	CB_28	AXASA 0.01 01/22/27	500.000.000	22/01/20	22/01/27	Y	22/01/28	FIXED	0,01		3,56
FR0013499977	CB_29	AXASA 0 1/8 10/01/24	500.000.000	01/04/20	01/10/24	Y	01/10/25	FIXED	0,125		1,26
FR0013516176	CB_30	AXASA 0 1/4 06/09/40	500.000.000	09/06/20	09/06/40	Y	09/06/41	FIXED	0,25		16,94
FR0014000GA1	CB_32	AXASA Float 11/05/26	250.000.000	05/11/20	05/11/26	Y	05/11/27	FLOATING	22	Y	3,35
FR0014000G87	CB_33	AXASA Float 11/05/27	250.000.000	05/11/20	05/11/27	Y	05/11/28	FLOATING	22	Y	4,35
FR0014000G95	CB_34	AXASA Float 11/05/28	250.000.000	05/11/20	05/11/28	Y	05/11/29	FLOATING	22	Y	5,35
FR0014000G79	CB_35	AXASA Float 11/05/30	250.000.000	05/11/20	05/11/30	Y	05/11/31	FLOATING	23	Y	7,35
FR0014000GC7	CB_36	AXASA Float 11/05/32	250.000.000	05/11/20	05/11/32	Y	05/11/33	FLOATING	24	Y	9,35
FR0014004J07	CB_37	AXASA Float 07/13/28	500.000.000	13/07/21	13/07/28	Y	13/07/29	FLOATING	23	Y	5,04
FR0014008E08	CB_38	AXASA 0 5/8 02/16/28	500.000.000	16/02/22	16/02/28	Y	16/02/29	FIXED	0,625		4,63
FR0014008S77	CB_39	AXASA Float 14/03/32	500.000.000	14/03/22	14/03/32	Y	14/03/33	FLOATING	27,8	Y	8,71
FR0014008S85	CB_40	AXASA Float 14/03/34	500.000.000	14/03/22	14/03/34	Y	14/03/35	FLOATING	29,7	Y	10,70
FR001400DNT6	CB_41	AXASA 3 03/11/26	750.000.000	03/11/22	03/11/26	Y	03/11/27	FIXED	3		3,35
FR001400GCN5	CB_42	AXASA 3.796 23/03/26	750.000.000	23/03/23	23/03/26	Y	23/03/27	FIXED	3,796	Y	2,73
FR001400HV1	CB_43	AXASA 3.577 14/04/33	750.000.000	14/04/23	14/04/33	Y	14/04/34	FIXED	3,577	Y	9,79

II. ACTIVITES DE LA PERIODE

Pendant le 1^{er} semestre de 2023, AXA Bank Europe SCF a émis 2 nouvelles séries d'obligations foncières :

- En mars 2023, la série CB42 de **750.000 K€** a été émise et souscrite par AXA Bank Belgium avec un coupon fixe de 3,796% en remplacement de la série CB10, émise en 2016 pour le même nominal, arrivée à maturité et remboursée aux investisseurs.
- En avril, la série CB43 de **750.000 K€** a été émise et souscrite par AXA Bank Belgium avec un coupon fixe de 3,577%.

En corollaire à ces émissions d'obligations foncières, la Société a aussi :

- Acheté à AXA Bank Belgium des crédits hypothécaires pour un nominal total de **990.000 K€** afin de maintenir le ratio de surcollatéralisation en tenant compte de l'augmentation du montant d'obligations foncières émises,
- Souscrit des « *term loans* » pour financer le niveau de sur-collatéralisation,
- Conclu des swaps de couverture pour garder le risque de taux à un niveau accepté par le cadre de gestion des risques.

III. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : BILAN

Le total de bilan s'élève à **12.847.919 K€** au 30 juin 2023 en hausse de 9% par rapport au 31 décembre 2022 en ligne avec les activités de la période décrites ci-dessus.

1. ACTIF

Le principal poste de l'actif, « emplois clientèles », représente **11.982.405 K€**. Ce poste, constitué des crédits hypothécaires acquis auprès d'AXA Bank Belgium, est en hausse de 9% par rapport au 31 décembre 2022 et représente 93% de l'actif.

Le poste de l'interbancaire s'élève à **716.385 K€** en hausse de 5% par rapport au 31 décembre 2022.

Les comptes de régularisation et autres actifs d'un montant total de **149.129 K€** sont notamment composés pour un montant de **8.547 K€** des frais et primes d'émission des obligations foncières non amortis et pour **116.282 K€** d'intérêts courus sur les swaps.

2. PASSIF

Les dettes représentées par un titre, à savoir les obligations foncières émises (ou « Covered Bonds ») représentent **10.000.000 K€** à fin juin 2023 (plus **50.101 K€** d'intérêts courus non échus), soit 78% du passif.

Les dettes envers les établissements de crédit (AXA Bank Belgium exclusivement) s'élèvent à **2.154.160 K€** dont **16.660 K€** d'intérêts courus non échus. Ces dettes ont été souscrites pour des durées identiques aux obligations foncières inscrites au bilan.

Le total des fonds propres et quasi-fonds propres est de **577.307 K€** (4,5% du passif). Ils sont composés, entre autres, de **171.095 K€** de capital social et **277.755 K€** (y inclus intérêts courus non échus) de dettes subordonnées (AT1).

IV. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : HORS BILAN

La ligne de liquidité octroyée par AXA Bank Belgium s'élève à **1.768.916 K€**. Son montant est revu trimestriellement sur la base du pied de bilan de la Société au dernier jour du trimestre précédent. En 2023, la Société paye une commission de réservation de 0,20%.

Les prêts immobiliers à la clientèle de détail, sont garantis principalement par des hypothèques pour un montant de **13.740.248 K€**.

Pour couvrir son risque de taux, AXA Bank Europe SCF est entré dans des swaps de taux et des swaps de performance (« Yield Maintenance Swap ») pour un nominal de **12.287.500 K€**. Ils sont tous conclus avec la maison-mère AXA Bank Belgium.

V. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX : COMPTE DE RESULTAT

Le produit net bancaire (PNB) du premier semestre 2023 s'élève à **33.175 K€**. Pour rappel, ce montant était de **27.572 K€** au 30 juin de l'exercice précédent. Cette progression de **20%** reflète la croissance du bilan moyen des derniers mois.

Les revenus sont composés essentiellement de :

- **108.681 K€** d'intérêts perçus sur les prêts hypothécaires,
- **161.053 K€** pour les montants reçus, y inclus intérêts courus non échus, sur les swaps,
- **3.767 K€** d'intérêts perçus sur les prêts octroyés à AXA Bank Belgium,
- **6.093 K€** d'intérêts perçus sur les dépôts sur comptes bancaires.

Les charges financières proviennent pour

- **115.767 K€** de montants payés sur les swaps,
- **89.627 K€** de charge d'intérêts, y inclus intérêts courus non échus, sur les obligations foncières,
- **27.959 K€** sur les emprunts à terme octroyés par AXA Bank Belgium,

- 11.551 K€ sur la dette subordonnée AT1
- 1.769 K€ de commissions pour la ligne de liquidité.

Vu l'évolution du risque crédits sur le portefeuille et une approche prudente pour faire face à une éventuelle baisse du marché immobilier résidentiel, le coût du risque s'élève à 1.921 K€.

Le résultat brut d'exploitation semestriel est de 25.904 K€ après déduction de 7.270 K€ de frais généraux, stable par rapport à 2022. Ces frais généraux sont principalement constitués du coût de la gestion du portefeuille de crédits hypothécaires prestée par AXA Bank Belgium, du coût relatif aux prestations de service rendues par AXA Banque et AXA Bank Belgium et d'honoraires des commissaires aux comptes, du contrôleur spécifique et frais juridiques liés à la vie sociale.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 6.465 K€, le résultat net s'élève, au 30 juin 2023, à 17.518 K€, en hausse de 21% par rapport au 30 juin 2022.

VI. DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article D.441-6 du code de commerce, il est présenté ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance au titre du dernier exercice. Les informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

(Montants TTC)	Sans Retard	Factures ayant connu un retard de paiement (1) au 30/06/2023				Total
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	> 90 jours	
Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	-
Montant des factures concernées	-	-	-	-	-	-
% sur montant des factures reçues en 2022	-	-	-	-	-	-
Nombre des factures exclues (litige)	-	-	-	-	-	-
Montant restant dû sur factures exclues (litige)	-	-	-	-	-	-

(1) Retard de paiement calculé sur la base du délai contractuel

VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à l'article L.513-2 IV du Code Monétaire et Financier, AXA Bank Europe SCF ne détient aucune participation.

IX. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre évènement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes du 30 juin 2023 n'est intervenu depuis la clôture.

X. EVOLUTIONS PREDVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour 2023, AXA Bank Europe SCF ne prévoit plus de nouvelles émissions d'obligations foncières sauf en cas de nouveau besoin de sa maison mère.

XI. RATIOS PRUDENTIELS

1. RATIO DE COUVERTURE

En sa qualité de société de crédit foncier, AXA Bank Europe SCF est tenue de respecter des ratios prudentiels spécifiques rendant compte du niveau de sécurité de ses émissions privilégiées. Ces éléments sont validés au minimum chaque trimestre par le contrôleur spécifique et transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »).

AXA Bank Europe SCF est tenue de mesurer le ratio de couverture qui correspond au rapport entre les actifs pondérés venant en couverture et les dettes privilégiées à couvrir. Celui-ci doit être en permanence supérieur à 105%, conformément à l'article R. 513-8 du Code Monétaire et Financier. Est déduite de l'actif la partie des prêts hypothécaires dont la quotité de financement dépasse le seuil réglementaire les rendant éligibles au financement par dette privilégiée.

Au 30 juin 2023, les actifs de couverture pondérés s'élèvent 11.136.290 K€. Compte tenu d'un encours de dettes privilégiées de 10.091.689 K€, le ratio de couverture est estimé à 110,34%. Il était de 110,27% au 31/03/2023.

La Société vérifie également le respect de différentes limites de détention applicables à certains actifs.

2. AUTRES RATIOS PRUDENTIELS

Par ailleurs, AXA Bank Europe SCF a présenté durant le 1^{er} semestre 2023 des ratios prudentiels, notamment de solvabilité et de liquidité, respectant les minima fixés par la réglementation bancaire et sa déclaration d'appétit aux risques.

XII. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est conforme aux exigences de la CRR - CRD IV qui requiert que les établissements de crédit disposent d'un cadre d'appétit aux risques. La gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF est sous-traitée au département de gestion des risques d'AXA Bank Belgium et vise à protéger AXA Bank Europe SCF en matière de solvabilité, de liquidité, de risque de taux, de risque de crédit et de risque opérationnel. Ces objectifs, ainsi que les processus de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF, sont décrits dans une charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF qui est présentée régulièrement au comité des risques et d'audit.

Cette charte de gestion des risques repose sur une cartographie des grandes catégories de risques applicables aux banques en général. Elle en distingue les risques qui sont significatifs dans le cadre des activités d'AXA Bank Europe SCF de ceux qui le sont moins.

Enfin, la charte de gestion des risques d'AXA Bank Europe SCF détaille la gouvernance, les limites en place (i.e. l'appétit aux risques) et les processus de reporting et d'alerte en cas de dépassement de celles-ci, ainsi que l'ensemble des mesures prises pour gérer les risques d'AXA Bank Europe SCF. Les différentes limites ont été respectées durant le 1^{er} semestre de 2023.

Comme défini dans la gouvernance de la société, l'appétit aux risques doit être revu annuellement. Les limites de risque à appliquer en 2023 ont été validées par le Conseil d'Administration en avril 2023.

XIII. OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif de son bilan des prêts hypothécaires (rechargés mensuellement). Le financement de ces actifs est assuré principalement par des obligations foncières complétées par des emprunts de surdimensionnement (« *OC term loans* ») et du capital.

Afin de s'assurer que le risque de taux demeure contenu, le risque inhérent à ces opérations de la Société est entièrement couvert par un portefeuille de swaps, à savoir des swaps de taux et des swaps de performance (Yield Maintenance Swaps), tous souscrits auprès d'AXA Bank Belgium.

La gestion du risque de taux s'appuie sur l'utilisation d'un outil informatique de mesure du risque de taux à partir des caractéristiques des actifs et passifs d'AXA Bank Europe SCF. Cet outil est également utilisé pour la gestion du risque de taux d'AXA Bank Belgium et est piloté par les équipes de gestion du risque de taux de cette dernière.

XIV. ANALYSE DU RISQUE DE LIQUIDITE ET DE TAUX

Le risque de liquidité est limité pour AXA Bank Europe SCF car elle est financée par des obligations foncières de durée longue. De plus, la société possède aussi des actifs liquides pour couvrir ses besoins opérationnels.

L'actif d'AXA Bank Europe SCF (après prise en compte du portefeuille de swaps décrit ci-dessus) bénéficie soit de revenus à taux variables indexés sur l'Euribor 3 mois majorés d'un spread, soit de revenus à taux fixe.

Le passif est constitué principalement d'obligations foncières à taux fixe et d'obligations foncières à taux variable. Le coût moyen du passif est inférieur au coût moyen de l'actif ; ce qui génère un spread positif résiduel au bénéfice de la Société.

Par la nature de ses actifs et passifs, après prise en compte des swaps, AXA Bank Europe SCF n'est exposée qu'à un risque de taux limité.

L'appétit au risque est validé par le conseil d'administration, avec une formalisation de son appétit limité à 5% des fonds propres pour le risque de taux d'intérêt (choc de 100 bps) mais aussi pour les différents chocs à appliquer pour chaque scenario défini dans le SOT (« *Supervisory outlier test* »).

Ce cadre d'appétit aux risques définit aussi pour le risque de liquidité, des contraintes plus sévères que les contraintes réglementaires.

XV. ANALYSE DU RISQUE DE CREDIT SUR LE PORTEFEUILLE ACHETE A AXA BANK BELGIUM

AXA Bank Europe SCF a acheté un portefeuille de créances hypothécaires à AXA Bank Belgium. Un processus de recharge mensuel est prévu pour compenser l'amortissement naturel de ces créances ainsi que les remboursements anticipés et garder cet actif constant.

Les crédits hypothécaires achetés par la Société ont été choisis afin d'être conformes aux dispositions légales prévues pour un refinancement par obligations foncières. Ils ont également été sélectionnés sur base de critères financiers stricts afin de garantir au mieux la pérennité de la structure financière.

A fin juin 2023, le portefeuille de créances hypothécaires cédées et originées par AXA Bank Belgium avait les caractéristiques suivantes :

Synthèse du portefeuille détenu au 30 juin 2023	
Capital restant dû (k€)	11.965.560
Nombre de clients	86.871
Nombre de prêts	143.234
Prêt moyen par client	137.741
Taux d'intérêt moyen	1,91%
Maturité restante moyenne (en année)	16,07
Age moyen (seasoning, en année)	4,56
Quotité initiale moyenne (ILTV)	72,88%
Quotité courante moyenne (CLTV)	49,03%
Quotité couverte par une inscription hypothécaire (CLTM)	109,45%
Taux d'endettement moyen (Debt to Income, DTI)	35,56%

Sur le portefeuille décrit ci-dessus :

- 96,71% des crédits n'ont aucun retard de paiement et 99,59% des crédits ont moins de 30 jours de retard de paiement.
- 119 crédits ont actuellement plus de 90 jours de retard et/ou sont en remédiation. Ils représentent un capital restant dû de 12.941 K€ soit 0,11% du portefeuille.
- 107 crédits pour un capital restant dû de 8.331 K€ sont en recouvrement judiciaire, soit 0,07% du portefeuille.
- 1.057 crédits pour un montant restant dû total de 114.800 K€ ou 0,96% sont en 'forbearance'.

Le montant des provisions inscrites au bilan pour le risque de crédit est de 10.553 K€. L'impact de la variation de ces provisions , en tenant compte d'une protection dans l'hypothèse d'une baisse du marché immobilier dans les prochains mois, représente une charge de 1.921 K€. au premier semestre 2023.

Pour le calcul du ratio de couverture réglementaire, une pondération de 86,02 % a été appliquée à ce portefeuille. Des statistiques plus détaillées sont reprises dans les rapports trimestriels sur la qualité des actifs publiés et disponibles sur le site internet: <https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/covered-bonds>.

XVI. ANALYSE DU RISQUE DE CONCENTRATION.

La Société n'a plus de swaps avec des contreparties externes différentes de sa maison-mère. L'exposition de la Société sur sa maison-mère n'est pas soumise à la réglementation relative au risque de concentration.

XVII. CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Lors de l'assemblée générale du 24 avril 2023, il a été acté le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Colpin pour une durée de trois ans, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Le conseil d'administration était composé au 30/06/2023 de :

- Monsieur Emmanuel Vercoustre, président ;
- Monsieur Philip Tortelboom ;
- Monsieur Emmanuel Ramé ;
- Monsieur Philippe Colpin ;

XVIII. DELEGATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL.

L'Assemblée générale mixte du 24 avril 2023 a donné délégation au Conseil d'administration pour procéder à une ou plusieurs augmentations de capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes à hauteur de 40.000 K€ et pour une durée de 26 mois à compter de cette date. Ces délégations n'ont pas été utilisées à ce jour et devront le cas échéant être renouvelées au plus tard à l'occasion de l'assemblée générale à tenir en 2025.

XIX. JETONS DE PRESENCE

Lors de l'Assemblée générale du 24 avril 2023, il a été décidé d'allouer une somme d'un montant total de 8.000 euros au titre de la rémunération du conseil d'administration, cette somme étant à allouer entre les administrateurs à la discrétion du conseil.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

I. BILAN

1. ACTIF

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Caisse, Banques Centrales	100 345	99 483
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit	616 040	583 424
<i>A vue</i>	415 529	383 145
<i>A terme</i>	200 511	200 279
Créances sur la clientèle	11 982 405	10 989 712
<i>Créances commerciales</i>	-	-
<i>Autres concours à la clientèle</i>	11 976 242	10 985 529
<i>Valeurs non imputées</i>	6 163	4 183
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Prêts Subordonnés	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Location simple	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Autres actifs	23 300	4 642
Comptes de régularisation	125 829	115 509
Total de l'Actif	12 847 919	11 792 770

2. PASSIF

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Banques Centrales, CCP.....	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	2 154 160	1 901 366
<i>A vue</i>	-	-
<i>A terme</i>	2 154 160	1 901 366
Comptes créditeurs de la clientèle	-	-
Autres sommes dues à la clientèle	432	400
Dettes représentées par un titre	10 050 101	9 283 359
<i>Obligations</i>	10 050 101	9 283 359
<i>Autres dettes</i>	-	-
Autres passifs	8 713	11 568
Comptes de régularisation	49 897	30 686
Comptes de négociation et de règlement		
Provisions pour risques et charges	7 308	6 212
Dettes subordonnées	277 755	277 145
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres		
Capital souscrit	171 095	171 095
Primes d'émission, de fusion	-	-
Réserves	6 247	5 075
Report à nouveau (+/-)	104 692	82 419
Résultat de l'exercice (+/-)	17 518	23 445
Résultat en instance d'affectation (+/-)	-	-
Total du Passif	12 847 919	11 792 770

II. HORS-BILAN

<i>Engagements donnés (en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Cautions, avals et autres garanties	-	-
Garanties d'ordre de la clientèle	-	-
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	-	-
<i>Engagements reçus (en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit	1 768 916	1 733 099
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Cautions, avals et autres garanties reçues d'ets de crédit	-	-
Garanties reçues de la clientèle	13 740 248	12 748 342
Engagements sur titres		
Titres à livrer	-	-
<i>Engagements sur instruments financiers à terme (en milliers d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Engagements sur instruments financiers à terme		
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	12 287 500	12 040 000
Opérations sur instruments de cours de change	-	-
Opérations sur autres instruments	-	-
Autres engagements		
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
Engagements douteux		

III. COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Intérêts et produits assimilés	279 581	153 092
Intérêts et charges assimilées	-	244 889
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Commissions (produits)	253	229
Commissions (charges)	-	1 611
Gains ou pertes sur opérations des portefeuille de négociation	-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuille de placement et assimilées	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-	4
Produit net bancaire	33 175	27 572
Produits et charges d'exploitation	-	7 502
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. corporelles et incorporelles	-	-
Résultat brut d'exploitation	25 904	20 070
Coût du risque	-	263
Résultat d'exploitation	23 983	19 806
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
Résultat courant avant d'impôt	23 983	19 806
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les bénéfices	6 465	5 328
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
Résultat net	17 518	14 478

ANNEXES SOCIALES AU 30 JUIN 2023

Liste des annexes sociales au 30 juin 2022 :

- Note 1 : Faits marquants, principes et méthodes comptables
- Note 2 : Effets publics et assimilés
- Note 3 : Caisses et banques centrales
- Note 4 : Créances sur les établissements de crédit
- Note 5 : Créances sur la clientèle
 - Note 5.1 : Portefeuille de créances sur la clientèle
 - Note 5.2 : Crédits à l'habitat ventilés par échéance (valeur nette comptable)
- Note 6 : Obligations et autres titres à revenu fixe
- Note 7 : Opérations avec les parties liées
 - Note 7.1 : Prêts subordonnés
 - Note 7.2 : Parts dans les entreprises liées
 - Note 7.3 : Opérations avec les entreprises liées
 - Note 7.4 : Participations et autres titres détenus à long terme
 - Note 7.5 : Appartenance à un groupe
- Note 8 : Immobilisations
- Note 9 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation
- Note 10 : Banques centrales, dettes envers les établissements de crédit, comptes créditeurs de la clientèle
 - Note 10.1 : Banques centrales
 - Note 10.2 : Dettes envers les établissements de crédit
 - Note 10.3 : Comptes créditeurs de la clientèle
- Note 11 : Dettes représentées par un titre
 - Note 11.1 : Dettes représentées par un titre
 - Note 11.2 : Durée résiduelle des dettes
- Note 12 : Comptes de négociations, autres passifs et comptes de régularisation
- Note 13 : Provisions pour risques et charges
- Note 14 : Dettes subordonnées
- Note 15 : Capitaux propres
 - Note 15.1 : Capitaux propres
 - Note 15.2 : Décomposition du capital social
 - Note 15.3 : Variations des capitaux propres
- Note 16 : Instruments financiers à terme
- Note 17 : Intérêts et produits assimilés
- Note 18 : Revenus des titres à revenu variable
- Note 19 : Intérêts et charges assimilées
- Note 20 : Commissions
- Note 21 : Gains ou pertes
 - Note 21.1 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation
 - Note 21.2 : Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés
- Note 22 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire
- Note 23 : Produits et charges d'exploitation
- Note 24 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles

Note 25 : Coût du risque

Note 26 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Note 27 : Résultat exceptionnel

Note 28 : Impôts sur les bénéfices

Note 29 : Tableaux de flux de trésorerie

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les sociétés de crédit foncier sont des établissements de crédit, agréées en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, devenu désormais l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Les comptes individuels d'AXA Bank Europe SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

La Société a pour objet exclusif, tant en France qu'à l'étranger, l'exercice des activités et opérations définies ci-après :

- Opérations de crédit et opérations assimilées dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier et dans la limite de l'agrément de la Société ;
- Opérations de financement dans les conditions prévues par la réglementation sur les sociétés de crédit foncier au moyen de l'émission d'obligations foncières ou de tout autre emprunt ;
- Et toute activité connexe expressément autorisée par les textes sur les sociétés de crédit foncier, pour les besoins de la réalisation de son objet social exclusif.

Faits marquants

Néant.

Eléments de l'actif

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances à vue et créances à terme.

Les prêts à la clientèle sont transférés en créances douteuses dès lors qu'ils présentent un risque de non-recouvrement. Ces prêts font l'objet de dépréciations en intérêts et capital, après prise en compte des garanties reçues.

La classification en douteuse d'une créance entraîne celle de l'ensemble des encours et engagements relatifs à ce débiteur dans cette même catégorie.

Lorsque toutes les voies de recours par voies judiciaires et/ou amiable ont été épuisées et confirment ainsi le caractère irrécouvrable d'une créance, cette dernière fait l'objet d'un enregistrement en perte.

Les intérêts courus sont enregistrés périodiquement sur les créances saines. Les intérêts sur créances douteuses ne sont enregistrés en compte de résultat qu'au moment de leur encaissement.

Les garanties reçues au titre de crédits accordés sont enregistrées en hors bilan et évaluées en comptabilité à la date d'enregistrement du contrat de crédit.

Crédits restructurés :

Conformément à l'article 2221-5 de l'ANC 2014-07 et par suite des restructurations de contrats intervenus dans le cadre de l'épidémie de covid-19 (reports gratuits d'échéances, capital et intérêts), la SCF a calculé une décote à appliquer sur les contrats des clients vulnérables égale à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration.

Cette décote est enregistrée à l'actif en diminution de la valeur comptable des crédits et est amortie sur la durée des reports d'échéances.

Provisionnement des encours de la clientèle :

Les créances affectées dans la catégorie « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après l'octroi de ces créances. Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation soit à dire d'expert soit sur base d'un modèle statistique en ce qui concerne les prêts et créances sur la clientèle. Les créances sont

dépréciées lorsqu'il existe, après la mise en place du prêt, un ou plusieurs indices objectifs de dépréciation, dont l'impact sur les flux de trésorerie futurs peut être mesuré de manière fiable.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les modalités d'évaluation des encours non douteux présentant une augmentation significative du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont alignées avec celles de la norme IFRS 9 en strate 2 (S2) retenue pour les comptes consolidés d'AXA Bank Belgium.

Ce risque de crédit portant sur les encours sains dégradés est évalué sur la base des pertes de crédit attendues sur leurs durées de vie résiduelles.

Au bilan, ce risque de crédit est comptabilisé sous forme de provision au passif.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement, selon le mode linéaire, d'une durée de 5 ans pour les frais d'établissement et d'une durée de 1 an pour les logiciels et licences.

Comptes de régularisation :

Les primes d'émission, les primes de remboursement des obligations foncières ont un caractère de complément de rémunération et sont amorties selon la méthode du TIE (taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie des titres concernés. Les frais liés à l'émission sont amortis suivant la même méthode.

Remarque : si la prime d'émission est supérieure à 10 % du montant de l'émission, son traitement fiscal requiert un amortissement actuariel et, comptablement, il est admis de pouvoir amortir la prime suivant le même principe.

Le net des produits à recevoir et des charges à payer sur swaps est aussi comptabilisé en comptes de régularisation.

Eléments du passif

Dettes envers les établissements de crédit :

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Dettes représentées par un titre :

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support. Pour financer son

activité, AXA Bank Europe SCF a émis des obligations foncières. Les obligations foncières émises ont fait l'objet d'une notation par l'agence de notation Moody's. Les émissions sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.

Instruments financiers à terme de taux :

AXA Bank Europe SCF détient à l'actif un portefeuille de prêts immobiliers acquis auprès d'AXA Bank Belgium. Sur ces créances, AXA Bank Europe SCF perçoit un taux fixe ou variable basé sur l'OLO (Obligation linéaire, émise par l'Etat belge). AXA Bank SCF couvre les variations de taux d'intérêt liées à ce portefeuille de créances par des contrats de swaps dits 'Yield Maintenance Swaps'. Dans le cadre de ces contrats de swaps, ABE SCF paye mensuellement à AXA Bank Belgium les intérêts et autres revenus provenant de ce portefeuille et reçoit, en échange, un taux variable indexé sur l'indice Euribor 3 mois assorti d'une marge définie au contrat.

Au passif, ABE SCF émet des obligations foncières, « *covered bonds* » qui :

- d'une part, servent un taux fixe et sont alors couvertes par des contrats de swaps de taux d'intérêt dans lequel AXA Bank Europe SCF reçoit du taux fixe et verse un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe. Le notionnel du contrat de swap pour une série d'obligations foncières déterminée sera égal au notionnel de cette série d'obligations foncières jusqu'à leur maturité. Comptablement, ces swaps de taux sont classés en produits dérivés de couverture.
- d'autre part, servent un taux variable de type Euribor 3 mois plus une marge fixe.

Impôts sur les Sociétés :

En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 25%, les plus-values à long terme (hors plus-values sur les sociétés à prépondérance immobilière) sont exonérées depuis le 1^{er} janvier 2007. Les plus et moins-values réalisées sur les titres en portefeuille sont soumises au régime d'imposition de droit commun, soit 25%, excepté celles réalisées sur les titres de participation qui bénéficient du régime des plus-values à long terme.

Une contribution de 3,3 % a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000. AXA Bank Europe SCF a tenu compte de ces contributions pour déterminer la charge d'impôt courant dû au titre de chacune de ces périodes

comptables.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

Engagements sociaux :

AXA Bank Europe SCF n'est pas dotée de moyens humains propres. Dans le cadre d'une convention d'externalisation et de fourniture de services ainsi que dans le cadre d'une convention de gestion, AXA Bank

Europe SCF s'appuie, sur le personnel de son actionnaire de référence AXA Bank Belgium et sur le personnel d'AXA Banque (France).

La convention avec AXA Banque (France) court jusqu'à fin 2023 avec prorogation possible en 2024.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

NOTE 2 : EFFETS PUBLICS ET ASSIMILES

Néant.

NOTE 3 : CAISSES ET BANQUES CENTRALES

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Caisse	-	-
Banque de France	100 345	99 483
Total	100 345	99 483

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
A vue	415 529	383 145
Comptes ordinaires débiteurs	415 529	383 145
Créances rattachées	-	-
A terme	200 511	200 279
Prêts JJ	-	-
Comptes et prêts	200 000	200 000
Titres reçus en pension livrée	-	-
Dettes rattachées sur titres reçus en PL	-	-
Créances rattachées	511	279
Total	616 040	583 424

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE**NOTE 5.1 : PORTEFEUILLE DE CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Crédits à l'habitat	11 968 402	10 978 073
Prêts immobiliers	11 955 321	10 965 669
Créances rattachées sur prêts immobiliers	13 082	12 404
Créances douteuses	7 840	7 456
Créances douteuses sur prêts hypothécaires	11 085	9 917
Provisions sur créances douteuses sur prêts hypothécaires	-	3 245
Créances rattachées sur créances douteuses	-	-
Valeurs non imputées	6 163	4 183
Autres sommes dues	6 163	4 183
Total	11 982 405	10 989 712

NOTE 5.2 : CREDITS A L'HABITAT VENTILES PAR ECHEANCE

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance de 3 mois à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance de plus de 5 ans	Créances rattachées	30/06/2023	31/12/2022
Crédits à l'habitat	716	8 580	319 530	11 626 494	13 082	11 968 402	10 978 073
Total crédits à l'habitat	716	8 580	319 530	11 626 494	13 082	11 968 402	10 978 073

NOTE 6 : OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Néant.

NOTE 7 : OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**NOTE 7.1 : PRETS SUBORDONNES**

Néant.

NOTE 7.2 : PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Néant.

NOTE 7.3 : OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES**BILAN**

(En milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2023
CREANCES			
Caisse, Banques Centrales	-	100 345	100 345
Créances sur les établissements de crédit	615 989	51	616 040
<i>A vue</i>	415 478	51	415 529
<i>A terme</i>	200 511		200 511
Créances sur la clientèle	-	11 982 405	11 982 405
Billet à ordre	-	-	-
Total des emplois	615 989	12 082 800	12 698 789
DETTES			
Dettes sur les établissements de crédit	2 154 160		2 154 160
<i>A vue</i>	-	-	-
<i>A terme</i>	2 154 160		2 154 160
Dettes sur la clientèle	-	432	432
Dettes représentées par un titre	10 050 101		10 050 101
Dettes subordonnées	277 755	-	277 755
Total des ressources	12 482 016	432	12 482 448

HORS-BILAN

(En milliers d'euros)	Opérations avec les entreprises liées	Autres opérations	30/06/2023
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagement de financement			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
Engagement de garantie			
<i>En faveur d'établissements de crédit</i>			
<i>En faveur de la clientèle</i>			
Engagement sur titres			
Total des engagements donnés			
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagement de financement	1 768 916	-	1 768 916
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>	1 768 916	-	1 768 916
<i>Reçus de la clientèle</i>	-	-	-
Engagement de garantie	-	13 740 248	13 740 248
<i>Reçus d'établissements de crédit</i>	-	-	-
<i>Reçus de la clientèle</i>	13 740 248		13 740 248
Engagement sur titres			
Total des engagement reçus	1 768 916	13 740 248	15 509 164
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME			
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	12 287 500	-	12 287 500
Total engagements sur instruments financiers à terme	12 287 500	-	12 287 500

Axa Bank Europe SCF n'a conclu aucune transaction significative avec des parties liées à des conditions anormales de marché pour l'exercice arrêté au 30/06/2023.

NOTE 7.4 : PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

Néant.

NOTE 7.5 : APPARTENANCE A UN GROUPE

	Nom	Siège	SIREN	Site
Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus grand dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale	CrelanCo	251, Bld Sylvain Dupuis, B-1070 Anderlecht - Belgique	-	https://www.crelan.be/fr/corporate/article/rapports-annuels
Entreprise qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble d'entreprises le plus petit dont AXA Bank Europe SCF fait partie en tant que filiale	AXA Bank Belgium	251, Bld Sylvain Dupuis, B-1070 Anderlecht - Belgique	-	https://www.axabank.be/fr/a-propos-axa-banque/investor-relations-and-financial-information/financial-publications

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Transfert	Valeur brute au 30/06/2023	Amortissements et dépréciations	Valeur nette au 30/06/23	Valeur nette au 31/12/22
Immobilisations incorporelles	449				449	449	-	-
Immobilisations corporelles	-				-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	449	-	-	-	449	449	-	-

NOTE 9 : COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Comptes de négociation	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes des règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
Autres actifs	23 300	4 642
Dépôt de garantie versés pour le compte propre	-	-
Autres débiteurs divers	23 300	4 642
Créances rattachées	-	-
Comptes de régularisation actif	125 829	115 509
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	-	-
Pertes à étaler	-	-
Charges constatées d'avance	1 000	- 0
Charges à répartir	8 547	9 262
Autres Produits à recevoir	-	-
Produits à recevoir sur swap	116 282	106 247
Comptes de régularisation divers	-	-
Total	149 129	120 151

NOTE 10 : BANQUES CENTRALES, DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTSDE CREDIT, COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

NOTE 10.1 : BANQUES CENTRALES

La société n'a aucune dette envers la banque centrale.

NOTE 10.2 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
A vue	-	-
Comptes ordinaires Créditeurs	-	-
Dettes rattachées	-	-
Emprunts JJ	-	-
A terme	2 154 160	1 901 366
Comptes et emprunts	2 137 500	1 890 000
Dettes rattachées	16 660	11 366
Autres sommes dues	-	-
Total	2 154 160	1 901 366

NOTE 10.3 : COMPTES CREDITEURS A LA CLIENTELE

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Valeurs non imputées	432	400
Autres sommes dues à la clientèle	432	400
Total	432	400

NOTE 11 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

NOTE 11.1 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Obligations foncières	10 050 101	9 283 359
Obligations	10 000 000	9 250 000
Dettes rattachées	50 101	33 359
Autres dettes	-	-
Opérations sur titres	-	-
Total	10 050 101	9 283 359

NOTE 11.2 : DUREE RESIDUELLE DES DETTES

(En milliers d'euros)	Échéance < 3 mois	Échéance entre 3 mois et 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance > 5 ans	Dettes rattachées	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts Obligataires							
Covered bonds	-	-	4 250 000	5 750 000	50 101	10 050 101	9 283 359
Autres dettes représentées par un titre							
Opérations sur titres							
Total	-	-	4 250 000	5 750 000	50 101	10 050 101	9 283 359

NOTE 12 : COMPTES DE NEGOCIATIONS, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Comptes de négociation	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouvert chez les sociétés de Bourse	-	-
Autres passifs	8 713	11 568
Primes sur instruments conditionnels vendus	-	-
Dettes sur titres de transaction empruntés	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	-	-
Fournisseurs	1 770	9 740
Dettes sociales & fiscales	109	359
Impôts sur les sociétés	6 834	1 469
Autres dépôts de garantie reçus	-	-
Autres créateurs	-	-
Comptes de régularisation passif	49 897	30 686
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	-	-
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors bilan	-	-
Gains à étaler - primes d'émissions	29 607	14 752
Produits constatés d'avance	-	-
Charges à payer divers	6 005	639
Charges à payer dettes fiscales	247	298
Charges à payer swap	14 037	14 997
Autres comptes de régularisation	-	-
Total	58 610	42 254

NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Transfert	30/06/2023
Risques sur la clientèle	6 212	3 614	- 2 517	-	7 308
Total	6 212	3 614	- 2 517	-	7 308

NOTE 14 : DETTES SUBORDONNEES

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
A durée déterminée	-	-
A durée indéterminée	275 000	275 000
Dettes rattachées	2 755	2 145
Total	277 755	277 145

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES**NOTE 15.1 : CAPITAUX PROPRES**

(en milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Capital social	171 095	171 095
Prime d'émission	-	-
Réserve légale	6 247	5 075
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	104 692	82 419
Résultat de l'exercice	17 518	23 445
Résultat en instance d'approbation	-	-
Total	299 552	282 035

NOTE 15.2 : DECOMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(En milliers d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Capital social	171 095	171 095
Nombres d'actions :		
- totalement libérées	17 109 520	17 109 520
- non libérées		
Valeur nominale de l'action en euros	10	10

NOTE 15.3 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
A l'ouverture	171 095	-	5 075	-	82 419	23 445	282 035
Dividendes versés au cours de l'exercice							-
Augmentation de capital							-
Affectation du résultat de l'exercice antérieur			1 172	22 273	-	23 445	-
Autres mouvements							-
Résultat de l'exercice					17 518		17 518
A la clôture	171 095	-	6 247	-	104 692	17 518	299 552

NOTE 16 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Etablissements de crédit OCDE

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant notionnel gré à gré	Juste valeur	Créances rattachées
Swaps taux d'intérêts de macro-couverture.	250 000	-	256
Asset Swaps (Swaps taux yield)	12 037 500	-	72 894
Total opérations fermes	12 287 500	-	72 638

Montant notionnel gré à gré selon durée résiduelle

<i>(En milliers d'euros)</i>	< à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Swaps taux d'intérêts de macro-couverture.	-	-	250 000
Asset Swaps (Swaps taux yield)	-	5 142 500	6 895 000
Total opérations fermes	-	5 142 500	7 145 000

NOTE 17 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Opérations avec les établissements de crédit	167 133	51 671
Comptes ordinaires débiteurs	6 080	-
Comptes et prêts à terme	-	173
Produits divers d'intérêts	161 053	51 844
Swap micro couverture	-	-
Prêts subordonnés à terme	-	-
Opérations avec la clientèle	108 681	101 422
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur crédits à l'habitat	108 681	101 422
Opérations sur titres	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 767	-
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	3 767	-
Produits sur dettes constituées par des titres	-	-
Autres produits sur dettes const. par des titres	-	-
Total	279 581	153 092

NOTE 18 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

Néant.

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

(En milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Opérations avec les établissements de crédit	- 155 263	- 109 008
Comptes ordinaires créditeurs	13	- 715
Comptes et emprunts à terme	- 27 959	- 5 811
Charges diverses d'intérêts	- 115 767	- 99 659
Pensions livrées	-	-
Emprunts subordonnés	- 11 551	- 2 823
Commissions	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts sur les comptes courants	-	-
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	-
Opérations sur titres	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	- 89 627	- 15 126
Titres de placement	-	-
Titres d'investissement	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	- 88 510	- 14 157
Autres charges sur dettes constituées par des titres	- 1 116	- 969
Commissions	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges sur engagements de financement	-	-
Total	- 244 889	- 124 134

NOTE 20 : COMMISSIONS

(En milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Produits de commission	253	229
Commissions	253	229
Charges de commission	- 1 770	- 1 611
Commissions de réservation ligne de crédit	- 1 769	- 1 610
Commissions Royal Street	-	-
Commissions interbancaires	- 1	- 1
Commissions titres/cash nantis	-	-
Commissions nettes	- 1 517	- 1 383

NOTE 21 : GAINS OU PERTES**NOTE 21.1 : GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION**

Néant.

NOTE 21.2: GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES

Néant.

NOTE 22 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
Produits divers d'exploitation bancaire	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	1	4
Charges diverses d'exploitation bancaire	1	4
Total	1	4

NOTE 23 : PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Impôts et taxes	1 357	2 048
Contribution sociale de Solidarité des société (C3S)	247	433
Contribution Economique Territoriale (CET = CVAE + CFE)	109	172
Fonds de résolution unique (FRU)	1 000	1 443
Services extérieurs	6 023	5 506
Autres services extérieurs	6 023	5 506
Autres Produits	109	52
Total	7 270	7 502

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Total	-	-

NOTE 25 : COUT DU RISQUE

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Dotations aux provisions pour créances douteuses	- 1 850	- 852
Reprises aux provisions pour créances douteuses	1 066	1 189
Pertes couvertes par des provisions	-	-
Pertes non couvertes par des provisions	- 41	- 160
Récupération sur créances amorties	-	-
Dotations aux dépréciations des titres	-	-
Reprises aux dépréciations des titres	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 3 614	- 2 202
Reprises aux provisions pour risques et charges	2 517	1 761
Total	- 1 921	- 263

NOTE 26 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant.

NOTE 27 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

NOTE 28 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022
Impôts	-6 465	-5 328
Total	-6 465	-5 328

NOTE 29 : TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE

Tableau de flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	30/06/2023	30/06/2022
Résultat courant avant Impôts	23 983 112,15	19 806 459,13
Dotations nettes aux amortissements	1 116 145,92	0,00
Variation des provisions sur écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des provisions sur placements et actifs corporels	784 156,16	-337 298,62
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	0,00	0,00
Dotations / (Reprises) nettes des autres provisions	1 096 470,34	440 613,12
Résultat des entreprises consolidées par mise en équivalence	0,00	0,00
Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt mais sans impact sur les flux de trésorerie	2 996 772,42	103 314,50
Plus ou moins values nettes réalisées	0,00	0,00
Charges liées aux dettes de financement	11 550 999,45	2 823 409,72
Réintégration / Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôt pour reclassement en tant qu'opération d'investissement ou de financement	11 550 999,45	2 823 409,72
Dividendes comptabilisés en résultat sur l'exercice	0,00	0,00
Revenus financiers comptabilisés en résultat sur l'exercice	-279 785 027,13	-153 307 929,30
Charges financières comptabilisées en résultat sur l'exercice	233 992 677,18	122 914 238,77
Réintégration / Déduction des montants comptabilisés sur une base accrétive et devant être pris en compte sur la base des flux de trésorerie	-45 792 349,95	-30 393 690,53
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés	0,00	0,00
Revenus financiers encaissés	265 797 378,82	176 977 849,95
Charge d'intérêts payés (hors intérêts sur la dette de financement, dettes à durée indéterminée, appels de marges et autres dettes)	-209 872 588,04	-132 534 953,42
Variation nette des activités opérationnelles bancaires	6 461 349,19	-4 525 064,60
Variation des créances et dettes courantes	0,00	0,00
Impact sur la trésorerie relatif aux autres actifs et passifs	-3 421 860,13	1 287 937,37
Impôts décaissés	-7 493 434,00	-11 910 682,00
Autres transactions relatives aux opérations courantes avec impact sur la trésorerie et autres ajustements de transactions sans impact sur la trésorerie	-22 706,10	159 935,55
Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles non inclus dans le résultat courant avant impôt	51 448 139,74	29 455 022,85
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	44 186 673,81	21 794 515,67

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	30/06/2023	30/06/2022
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux achats et émissions de placements	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux acquisition et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux dettes et créances collatérales relatives aux opérations de prêts de titres et assimilés	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	0,00	0,00

Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	30/06/2023	30/06/2022
Emissions d'instruments de capital	0,00	125 000 000,00
Remboursements d'instruments de capital	0,00	0,00
Opérations sur titres d'autocontrôle	0,00	0,00
Dividendes payés	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes subordonnées à durée indéterminée	0,00	0,00
Gains et pertes de contrôle	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	0,00	125 000 000,00
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	0,00	0,00
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0,00	0,00
Intérêts payés sur dettes de financement	-10 940 957,50	-2 502 081,95
Impact net des dérivés relatifs aux dettes de financement	0,00	0,00
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-10 940 957,50	-2 502 081,95
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-10 940 957,50	122 497 918,05

Flux de trésorerie nets provenant des abandonnements d'activités	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des abandonnements d'activités	0,00	0,00

Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre	482 628 034,91	468 901 890,43
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	44 186 673,81	-21 794 515,67
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-10 940 957,50	-122 497 918,05
Flux de trésorerie nets provenant des abandonnements d'activités	0,00	0,00
Interco et comptes de liaison	0,00	0,00
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Effet net des variations de change et des reclassements sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 30 juin	515 873 751,22	324 609 456,71

DECLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE 3(2)(C) DE LA LOI TRANSPARENCE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page une présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2023.

Fait à Paris, le 27 septembre 2023

Philippe Colpin
Directeur Général.
AXA BANK EUROPE SCF
Société de Crédit Foncier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE AU 30 JUIN 2023

AXA BANK EUROPE SCF

1. Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle**

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

19, rue de Presbourg
75116 Paris
S.A.S. au capital de € 300 000
539 769 729 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

AXA Bank Europe SCF

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société AXA Bank Europe SCF, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris et Paris-La Défense, le 27 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

DENJEAN & ASSOCIES AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Clarence Vergote

Vanessa Jolivalt